

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences

SEANCE N° 285 - 7 MARS 2018

DESTINATAIRES

- Philippe AUGÉ, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - *III : Gouvernance de la Faculté des Sciences - 1. Le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

Le **mercredi 7 mars 2018**, à 9 h 00, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 1^{er} mars 2018, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, salle des Actes du bâtiment 7 - Campus Triolet

Membres en exercice : 34

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **22 membres présents ou représentés -**,

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 285 :

1. *Introduction,*
2. *Approbation des PV n°283 - du 10 janvier 2018 -, n°285 - du 7 février 2018 -,*
3. *Présentation du service Relations Internationales de l'UFR Sciences,*
4. *Vote de conventions,*
5. *Vote du calendrier universitaire 2018-2019 de l'UFR Sciences,*
6. *Vie du Campus,*
7. *Point sur les TICE et Numérique,*
8. *Points divers.*

Vote n° 1 : Validation des Procès-Verbaux n° 283 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 10 janvier 2018 - et n° 284 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 7 février 2018.

Votants : 22 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 3

Défavorable : 0

Favorable : 19

Les PV n° 283 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 10 janvier 2018 - et n° 284 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 7 février 2018 - recueillent un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 2 : Vote de la convention de mécénat entre l'entreprise SA Total et l'Université de Montpellier.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 4

Défavorable : 6

Favorable : 14

La convention susmentionnée recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 3 : Vote de la convention de partenariat entre l'Association Club Emploi Cadres et l'Université de Montpellier.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 24

La convention susmentionnée recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 4 : Vote de la convention de partenariat entre le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte et l'Université de Montpellier.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 24

La convention susmentionnée recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 5 : Vote de la convention de renouvellement du groupement d'intérêt scientifique « ADIREM » entre l'Université Paris Diderot et l'Université de Montpellier.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 24

La convention susmentionnée recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 6 : Vote de la convention de mise à disposition de locaux entre l'Ecole Eugène Pottier - Jean Sibelius et l'Université de Montpellier - Faculté des Sciences.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 24

La convention susmentionnée recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 7 : Vote du calendrier universitaire 2018-2019 de la Faculté des Sciences de Montpellier.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 24

Le calendrier universitaire 2018-2019 de la Faculté des Sciences de Montpellier recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 8 : Vote du budget relatif à la manifestation Faites de la Science.

Votants : 24 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 24

Le budget relatif à la manifestation Faites de la Science recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

La 7^{ème} SEANCE - année universitaire 2017-2018 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 12 h 30.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 285,
Fait à Montpellier, le 7 mars 2018

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE

CALENDRIER DES CONSEILS DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER - ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018 -

Conseil	Date du Conseil	heure	Lieu
286	Mercredi 4 avril 2018	8h45	Salle des Actes